



FFvolley

COMMISSION FEDERALE OUTDOOR
PROCÈS-VERBAL N°7 DU 30 MAI 2024
(Visio-conférence)

SAISON 2023/2024

Présents :

Karim KHEMIRI-LEVY, Président

Vincent ROCHE, Philippe SAGNARD, Malik WATTRELOT, Camille CLAVREUL, membres

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- Championnat de France 2024 :
 - Aménagement du RPE pour prise en compte des points.
- France Beach Volley Series :
 - Validation des tournois du France Beach Volley Series du mois de mai.

Championnat de France

- Aménagement du RPE pour prise en compte des points

Le RPE prévoit la prise en compte des 4 meilleurs résultats pris en compte dans le Beach Volley Système entre les 51 semaines et les 28 jours précédant le premier jour du Championnat de France de l'année N, à l'exception des points du Championnat de France et des tournois de l'année N-1 qui ont été pris en compte pour le classement du Championnat de France de l'année N-1.

Les tournois de séries 1, qui n'auraient pas été retenus en année N-1 et hors de la période des 51 semaines en année N sont retenus pour le Championnat de France de l'année N. Comme le tournoi de l'Île de Ré débute à la limite des 28 jours mais son résultat étant entériné que 26 jours avant, la commission a considéré qu'il fallait aménager le RPE et accepter que les points de ce tournoi soient bien pris en compte dans le calcul des 4 meilleurs résultats.

France Beach Volley series

La CFO valide l'ensemble des résultats présents sur le BVS sur la période du mois de mai 2024 car conforme.

Le Président de la CFO

Karim KHEMIRI-LEVY

